

Bienvenue sur les Îles Anglo-Normandes Guide pratique du visiteur

Edition mars 2022

Formalités d'identité obligatoires

Les voyageurs (adultes, enfants et bébés) **doivent être en possession** des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé nécessaires à l'exécution du voyage. Leur accomplissement et les frais en résultant incombent seul au client.

A destination des Îles Anglo-Normandes et de la Grande-Bretagne sont exigés pour les ressortissants français : **le passeport en cours de validité.**

Pour les ressortissants hors C.E.E, un visa peut-être exigé en plus du passeport.

Pour les enfants mineurs non accompagnés de leurs parents, une autorisation de sortie de territoire est exigée en plus du passeport ainsi qu'un document Cerfa à remplir (voir le lien <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>).

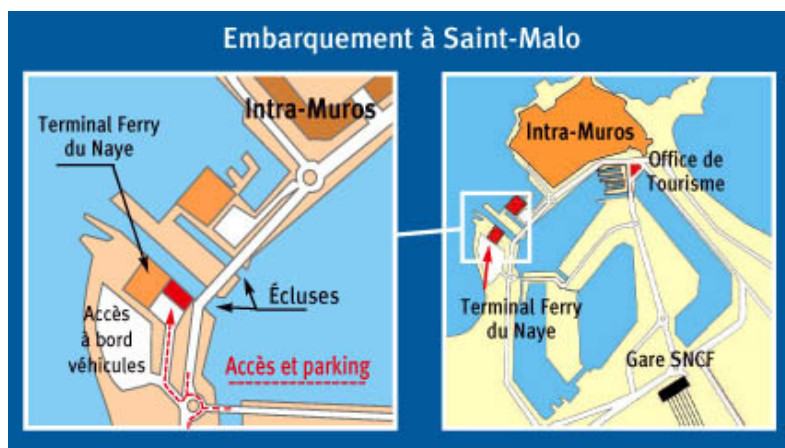
Nous ne pouvons en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant du refus ou du retard dans la délivrance des documents nécessaires à l'entrée dans le pays.

Attention : la carte d'identité, le permis de conduire et le livret de famille ne sont pas des documents d'identité et ne sont pas acceptés.

Convocation au Terminal Ferry du Naye St-Malo

Horaire de présentation : **au plus tard 1h00** avant le départ pour les passagers motorisés et piétons. Les passagers motorisés doivent se rendre directement au check-in voiture et les piétons au Terminal au comptoir Condor Ferries.

Pour nous trouver avec votre GPS : **Chaussée Eric Tabarly** ou coordonnées : **48.742572, -2.02421**



En voiture : suivre le panneau "Le Port" puis le panneau lumineux indiquant "Terminal Ferry du Naye".

En taxi : quelques taxis attendent aux heures d'arrivées des bateaux ; compter environs 10 € pour rejoindre le centre historique. En cas d'absence, demandez à notre comptoir pour appeler un taxi.

En train : la gare SNCF est située à environ 35 mn à pied du terminal (en taxi compter environs 12 €).

En bus : un arrêt de bus "Naye" est situé à 2 mn à pied du terminal ; le CDV (cœur de ville) va directement au centre-ville et à la gare TGV (comptez environs 1,50 € le billet).

Stationnement au Terminal Ferry St-Malo

Parking non gardé

Tarif : Environ 17,50€ par tranche de 24h

Gratuit les 20 premières minutes.

Source Edeis St-Malo - à titre indicatif sous réserve de confirmation.

Convocation au Terminal 1 Gare maritime transmanche à Cherbourg

Horaire de présentation : **1h00** avant le départ pour les passagers motorisés et piétons.

Les passagers motorisés doivent se rendre directement au check-in voiture et les piétons au Terminal au comptoir Condor Ferries.

En voiture : Le Terminal Condor Ferries à Cherbourg est facilement accessible avec un accès par la D901 puis, il suffit de suivre les panneaux directionnels à Cherbourg.

Stationnement au Terminal de Cherbourg

Parking non gardé et gratuit.

Source SPL Port de Cherbourg - à titre indicatif sous réserve de confirmation.

Informations transport maritime Condor Ferries

N'hésitez pas à appeler l'un des numéros ci-dessous pour vous faire confirmer un horaire ou pour toute information relative à des perturbations du trafic maritime.

Ceci est particulièrement vrai pour des traversées par **mauvais temps** où il est important de se faire reconfirmer des services qui peuvent être retardés, avancés voir annulés.

Condor Ferries Saint-Malo : + **(33) (0)2 99 40 78 10** **Permanence 7/7**
(à appeler en priorité)

Hotline (message auto.) : **0825 165 463** (0,15€/mn)

www.condorferries.fr puis **infos trafic**

A Jersey Elizabeth Terminal : (1534) 601 000

A Guernesey New Jetty Terminal : (1481) 729 666

Connexions maritimes et ferroviaires : Le transport maritime étant dépendant des conditions météo, de l'intensité du trafic, des formalités de police et douanières, et de tout autre incident inopiné, il appartient au client de prendre un certain nombre de précautions et de prévoir un délai minimum de 2 heures pour les connexions au départ ou à l'arrivée à Saint-Malo. Il est fortement conseillé de réserver vos billets de train modifiables et remboursables. Condor Ferries ne peut supporter les frais en cas d'échec de correspondance.

Assurance annulation et assistance **OFFERTE**

Nous offrons à tous les passagers réservant un séjour l'assurance multirisques ASSUREVER qui vous couvre en cas d'annulation du voyage. Vous avez également l'assistance aux personnes et aux véhicules. **Important** : toute déclaration de sinistre doit être effectuée dans les cinq jours ouvrés faisant suite à la survenance de l'évènement.

Numéro de contrat annulation multirisques : **5342** / Numéro de contrat assistance : **7637**

Se loger à St-Malo

Si votre escapade sur les îles nécessite une ou plusieurs nuits, nous sommes en mesure de vous proposer une sélection d'hébergements du 2 au 4 étoiles sur St-Malo et la région.

Décalage horaire

Entre la France et les Iles Anglo-Normandes, il existe, en toute saison un décalage d'une heure (par exemple, quand il est 12h00 en France, il est 11h00 sur Jersey et Guernesey).

Attention !! Les horaires indiqués sur les confirmations de transport maritime sont toujours en **heure locale** du pays concerné. En cas de doute, faites vous confirmer vos horaires par la compagnie.

Informations Offices de Tourisme

Jersey

Liberation Station, St Helier

L'office se trouve dans la station centrale des bus de St Helier.

Tél. (1534) 859 000

www.jersey.com

Email : info@jersey.com

Guernesey

North Esplanade, St Peter Port

Tél. (1481) 223 552

www.visitguernsey.com

Email : enquiries@visitguernsey.com

Sources : Visit Jersey et Visit Guernesey

Qualité de votre séjour et assistance

Votre voyage a été établi selon des critères de qualité. Cependant, si vous deviez constater quelque manquement que ce soit au sujet des prestations ou de l'organisation, nous vous prions d'intervenir immédiatement auprès du prestataire concerné pour y remédier.

En cas de persistance du problème, contactez notre service réservations à Saint-Malo au **+(33) (0)2 99 40 78 10** pour que des solutions appropriées vous soient proposées.

Hébergement (check-in / check-out)

Selon l'hôtel dans lequel vous séjournerez, vous pourrez occuper votre chambre en fin de matinée ou en début d'après-midi et vous devrez la libérer vers 10h00 (se faire confirmer cette information à votre arrivée). Il vous sera en principe possible de laisser vos bagages à la réception (sous votre entière responsabilité et sous réserve de l'acceptation de l'hôtelier).

Le repas en 1/2 pension à l'hôtel

L'usage exige que l'on porte une tenue « correcte » pour le dîner dans les hôtels à partir de 3 étoiles. Celui-ci est généralement servi à partir de 18h30 (heure locale) et à partir de 19h30/20h00, le repas de la demi-pension est servi froid (l'horaire dépend de chaque hôtel, donc il est préférable de se faire confirmer cette information à la réception).

Petit déjeuner anglais

Savourer le fameux « English breakfast » est assurément l'un des moments favoris des français qui visitent les Iles Anglo-normandes. Il est généralement composé d'œufs brouillés ou sur le plat, de bacon, saucisses, tomates cuites, champignons, beans (haricots), toasts, céréales, galettes de pomme de terre, laitage etc....

Et évidemment accompagné d'une légendaire tasse de thé ou de café (au goût légèrement différent du nôtre !). Vous pouvez également vous satisfaire d'un petit déjeuner continental.

Le tout est copieux et vous permet de déjeuner plus léger le midi, sauf si vous avez décidé de vous laisser tenter par un « fish & chips » dans un pub traditionnel (voir rubrique suivante).

Pubs

Les pubs (ou Public Houses) sont ouverts aux personnes de plus de 18 ans aux heures suivantes : Du lundi au samedi de 9h00 à 23h00 et le dimanche de 11h00 à 23h00.

Les moins de 18 ans ne sont pas admis dans les pubs.

La plupart des pubs sur les îles possèdent un charme incroyable et correspondent bien à l'idée du Pub So british !

Le midi, on y sert le traditionnel « Fish and Chips » (cabillaud frit avec des frites) que l'on déguste généralement avec une Pinte de bière.

Important : n'attendez pas que l'on vienne prendre la commande, tout se fait au bar, on commande, on règle et on boit un verre avec les locaux.

L'ambiance y est décontractée.

Restauration

Sur les îles, la cuisine est variée et en règle générale excellente. On y apprécie la qualité et la fraîcheur des produits locaux et la quantité. Pour les meilleurs restaurants, il est préférable de réserver et de vous y rendre « habillé », la cravate étant de rigueur notamment dans les établissements les plus huppés. Vous pouvez également choisir une brasserie ou des restaurants plus traditionnels.

Une autre restauration locale est courante sur les îles ; ce sont les baraques que vous trouvez en ville ou le long de la côte. On y mange des sandwiches fait maison et la plus réputée d'entre elles est le « Hungry Man », situé au petit port de Rozel Bay. On y déguste des sandwiches au crabe frais, aux crevettes...

Une merveille !

Cream Tea.

Séjournes à Jersey ou Guernesey et ne pas satisfaire à la sainte tasse de thé l'après-midi est un affront fait aux îliens. Entre 15h30 et 17h30, il est temps de vous arrêter dans l'une des criques ou baies, de trouver un salon ou une baraque et de commander votre « Cup of Tea », les scones, et la crème locale très riche, de la confiture...

Un régal pour les yeux et pour le palais.

Electricité

Attention ! La tension est de 240 Volts. Si vous apportez avec vous sèche-cheveux, rasoir électrique, portable ou tout autre appareil, un **adaptateur** est indispensable pour les prises de courant (prise carrée à trois branches).

Certains hôtels peuvent fournir un adaptateur contre une caution aux alentours de £5.

Monnaie

Jersey et Guernesey ont leur propre monnaie qui est basée sur la Livre ayant la même parité que la Livre Sterling, et ne pouvant être convertie en dehors des îles. Si vous craignez de vous trouver démuné en arrivant sur les îles, emportez avec vous des livres sterling anglaises qui sont acceptées partout. Il vous sera rendu la monnaie en livres Jersiaises, Guernesiaises ou anglaises.

La plupart des cartes bancaires internationales sont acceptées dans les hôtels, restaurants et commerces, ainsi qu'auprès des distributeurs automatiques.

Attention !! Si vous voulez faire du change sur place, les banques sont ouvertes du lundi au vendredi de 09h00 à 15h30/16h00.

Bureau de poste

Leurs horaires d'ouverture sont généralement de 09h00 à 17h30 en semaine et de 09h00 à 14h00 le samedi. Les boîtes aux lettres sont rouges à Jersey et bleues dans les autres îles.

Banques

Elles sont généralement ouvertes sans interruption de 9h00 à 15h30/16h00. Des distributeurs de billets sont disponibles en différentes langues aux abords des rues commerçantes.

TVA

A Jersey il est appliqué une taxe sur les produits de 5% appelée GST. A ce jour, il n'existe pas de taxe sur les produits à Guernesey.

Magasins

Ils sont ouverts sans interruption de 9h00 à 17h30 et certains ferment le jeudi après-midi. Pendant la belle saison certains magasins sont ouverts le soir et la plupart sont fermés le dimanche.

Jours fériés

Les jours fériés de Jersey et Guernesey sont les mêmes qu'au Royaume-Uni, plus le 9 mai, qui marque le jour de la libération.

Téléphoner

De France vers Jersey, il faut composer le **00 44 1534**

De France vers Guernesey, Herm et Sercq, il faut composer le **00 44 1481**

Des îles vers la France, composez **00 33** puis le n° du correspondant sans le 0 (fixe ou port.).

Consulat de France

Chaque île possède son Consulat de France

A Jersey, le Consul Honoraire de France est Monsieur Christopher Scholefield.

Contact : (00 44) 1534 726 256 ou agenceconsulairejersey@gmail.com

A Guernesey, Madame Odile Blanchette, administrateur de la Maison Victor Hugo, est la Consule honoraire. Contact : (00 44) 1481 729 290 ou consulatfrance.guernesey@gmail.com

Informations routières

Nos conseils pour conduire sur les îles

N'oubliez pas de conduire à gauche !

Le véhicule venant de droite est prioritaire.

Faites attention et roulez modérément car les routes sont étroites et il n'est pas rare d'y rencontrer un piéton, un cavalier, un tracteur...

Soyez attentif !! Sur les petites routes, les panneaux indicateurs sont parfois peu nombreux. Si vous vous égarez, gardez votre calme, tous les chemins mènent à la mer...

La vitesse maximum est limitée à 35mph, soit 56 km/h à Jersey et 50 km/h à Guernesey. Dans certaines zones, on ne peut dépasser 35 km/h.

Le port de la ceinture est obligatoire à l'avant comme à l'arrière.

Quelques notions de code de la route

Les indications au sol sont un peu différentes de celles du continent :

- Une ligne jaune le long de l'accotement signifie qu'il est absolument interdit de s'arrêter.
- A un carrefour, une bande jaune en travers de la chaussée est un stop ; elle indique que vous devez céder le passage. Elle est en général annoncée par une flèche jaune.
- Aux carrefours, le panneau « **Filter in turn** » invite les conducteurs à **passer à tour de rôle** dans le flot de la circulation. Attention !! Aucun véhicule n'est prioritaire sur un autre, n'essayez pas de forcer le passage.

Le stationnement

A Jersey, de nombreux parkings sont gratuits, mais dans le centre-ville vous ne pourrez stationner plus de 2 heures. Vous devez obligatoirement apposer derrière votre pare-brise une carte de paiement ou « **paycard** » signalée par le symbole **P** sur les panneaux de stationnement. Ces cartes sont en vente dans les bureaux de poste, les garages et les magasins qui affichent le symbole « **Paycard** ».

A Jersey, un disque de stationnement est requis dans les zones vertes et blanches. Ce disque n'est pas nécessaire le soir ni le dimanche.

A Guernesey, le stationnement est gratuit. Cependant, quand les panneaux indiquent « Disc Zone », un disque de stationnement est exigé. La durée est au maximum de 3 heures.